

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

<b>Nom de l'entreprise</b> Nu-Calgon Wholesaler, Inc.	<b>Numéro de téléphone</b> 314-469-7000 / 800-554-5499	<b>CHEMTREC</b> 1-800-424-9300		
<b>Adresse municipale</b> 2008 Altom Court	<b>Ville</b> St. Louis	<b>État</b> MO	<b>Code postal</b> 63146-4151	<b>Dernière mise à jour</b> 24/5/10
<b>Nom du produit</b> Break-N-Lube	<b>Numéro du produit</b> 4128	<b>Usage du produit</b> Lubrifiant pénétrant		<b>N° enregistrement EPA</b> S.O.

### SECTION 2 – COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Produit dangereux</u>	<u>% par poids</u>	<u>N° CAS</u>	<u>TLV</u>	<u>PEL</u>
Distillats de pétrole léger hydrotraité	75 - 85	64742-47-8	5 mg/m3 (brouillard)	5 mg/m3 (brouillard)
Distillats de pétrole, « <i>light naphthénic</i> » hydro-traité	5 - 10	64742-53-6	5 mg/m3 (brouillard)	5 mg/m3 (brouillard)
Solveat naphtha (pétrole), composé aliphatique moyen	5 - 10	64742-88-7	100 ppm	100 ppm
Dioxyde de carbone	< 5.0	124-38-9	5000 ppm	5000 ppm

### SECTION 3 – IDENTIFICATION DES RISQUES

**Aperçu de cas d'urgence** : DANGER : Extrêmement inflammable. Peut être nocif ou mortel si avalé. Nocif si inhalé. Irrite les yeux et la peau. Contenant sous pression. Protéger le produit de la lumière du soleil et ne pas exposer à des températures excédant 50°C/122 °F. **Garder hors de la portée des enfants.**

**Effets potentiels sur la santé** :

**Yeux** : Peut irriter les yeux.

**Peau** : Irrite la peau. Un contact prolongé avec la peau peut causer une délipidation et produire une dermatite.

**Ingestion** : L'aspiration du produit peut causer de l'œdème pulmonaire et une pneumonie chimique.

**Inhalation** : L'inhalation des vapeurs en forte concentration peut causer l'irritation des voies nasales et respiratoires, ainsi que des symptômes tels que maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées, vomissement et possiblement la perte de conscience.

**Exposition chronique** : Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques tels que des troubles de rythme cardiaque, et possiblement des lésions au foie et aux reins.

**Cancérogénicité** : Aucun connu.

**État pathologique aggravé par l'exposition** : Le produit peut aggraver des problèmes existants au niveau des yeux, de la peau ou du système respiratoire supérieur.

### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

**Yeux** : Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau. Après un rinçage initial, enlever les lentilles cornéennes et continuer de rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un spécialiste.

**Peau** : Nettoyez avec de l'eau savonneuse. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Ingestion** : **Ne pas provoquer le vomissement.** Après avoir bien nettoyé la bouche avec de l'eau, boire une grande quantité d'eau. Communiquer immédiatement avec un médecin ou un centre antipoison.

**Inhalation** : Placer la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, appeler le 911 ou l'ambulance, puis donner la respiration artificielle, de préférence bouche à bouche. Consulter un médecin.

### SECTION 5 – LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Point d'éclair** : >170 °F (76,67 °C) pour le concentré

**Température d'auto-ignition** : Aucune donnée.

**Produits dangereux de combustion** : Monoxydes de carbone, dioxydes de soufre et composés organiques non identifiés.

**Limites d'inflammabilité dans l'air** : Aucune donnée.

**Moyens d'extinction** : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), vaporisation de mousse chimique, poudre extinctrice, pulvérisation d'eau.

**Risques d'incendie et d'explosion** : Contenant sous pression. Protéger le produit de la lumière du soleil et ne pas exposer à des températures excédant 50°C/122 °F.

**Procédures spéciales d'extinction des incendies** : Vaporiser une brume d'eau sur les contenants fermés pour les refroidir. Comme dans tous les cas d'incendie, porter un appareil respiratoire par pression autonome approuvé par MSHA/MIOSH, ou l'équivalent, et un équipement de protection complet.

## SECTION 6 – MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

**Déversement ou fuite** : Assurer une ventilation adéquate. Ne doit pas être libéré dans l'environnement. Absorber le déversement avec un produit inerte (p. ex. terre ou sable secs), puis placer dans un contenant pour déchets de produits chimiques.

## SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**Procédures et équipement de manutention** : Porter un équipement de protection personnel. Ne pas percer ou brûler le contenant, même une fois vide. Ne pas vaporiser sur la flamme nue ou sur tout matériau incandescent.

**Exigences en matière d'entreposage** : **Garder hors de la portée des enfants**. Contenant sous pression. Protéger le produit de la lumière du soleil et ne pas exposer à des températures excédant 50°C/122 °F.

## SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Protection des voies respiratoires** : Lorsque les employés font face à une concentration de produit au-delà de la limite d'exposition admissible, ils doivent porter un appareil respiratoire certifié approprié.

**Protection des yeux** : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

**Vêtements de protection** : Gants en néoprène, en caoutchouc nitrile ou à l'épreuve des solvants.

**Lignes directrices en cas d'exposition** : Consulter la section 2.

**Mesures d'ingénierie spécifiques (tels que ventilation, endroit fermé)** : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les secteurs restreints. Enlever toutes les sources d'ignition.

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect physique</b> : Aérosol.	<b>Point de congélation</b> : Aucune donnée.	<b>% de matière volatile par poids</b> : 3,7 %
<b>Couleur</b> : Brun clair.	<b>Densité de vapeur [air =1]</b> : Plus que 1.	<b>Taux d'évaporation</b> : >1,0 (eau = 1)
<b>Odeur</b> : Solvant.	<b>Pression de la vapeur</b> : S.O.	<b>Densité</b> : 0,81
<b>Point d'ébullition</b> : Aucune donnée.	<b>Solubilité dans l'eau</b> : Négligeable.	<b>pH (concentré)</b> : Aucune donnée.

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique** : Stable sous des conditions normales.

**Polymérisation dangereuse** : N'aura pas lieu.

**Incompatibilités** : Agents comburants forts.

**Conditions réactives à éviter** : Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière directe du soleil. Éviter les températures au-delà de 54 °C/130 °F.

**Produits de décomposition** : Monoxydes de carbone, dioxydes de soufre et composés organiques non identifiés.

## SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

<b>Ingrédients dangereux</b>	<b>N° CAS</b>	<b>N° EINECS</b>	<b>DL 50 de l'ingrédient</b> (Espèce spécifique)	<b>CL 50 de l'ingrédient</b> (Espèce spécifique)
Distillats de pétrole léger hydrotraité	64742-47-8	S.O.	S.O.	S.O.
Distillats de pétrole, « <i>light naphthénic</i> » hydro-traité	64742-53-6	S.O.	S.O.	S.O.
Solveat naphtha (pétrole), composé aliphatique moyen	64742-88-7	S.O.	S.O.	S.O.
Carbon dioxide	124-38-9	S.O.	S.O.	S.O.

## SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Ingrédients dangereux</b>	<b>Données de toxicité aquatique</b>
Distillats de pétrole léger hydrotraité	S.O.
Distillats de pétrole, « <i>light naphthénic</i> » hydro-traité	S.O.
Solveat naphtha (pétrole), composé aliphatique moyen	S.O.
Carbon dioxide	S.O.

## SECTION 13 – ÉLIMINATION DU PRODUIT

**Élimination des déchets** : Ne doivent pas être libérés dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Apporter les contenants vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination des déchets locaux.

## SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Renseignements spéciaux sur le transport : Aucune donnée.

<u>Juridiction</u>	<u>Nom officiel d'expédition</u>	<u>Numéro UN</u>	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Classe de dangers</u>
<b>DOT</b> (Terre)	Bien de consommation ORM-D	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
<b>OMI</b> (Eau)	S.O.	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
<b>OACI</b> (Air)	Aérosol, inflammable, 2.1	UN1950	S.O.	2,1 UN1950

## SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

<b>Classe SIMDUT</b> : (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)	S.O.
<b>Titre III, SARA</b> : ( <i>Superfund Amendments &amp; Reauthorization act</i> – Modification et nouvelle autorisation de la loi portant sur le Fonds spécial pour l'environnement [É.-U.])	Aucune.
<b>OSHA</b> : ( <i>Occupational Safety &amp; Health Administration</i> – Administration de la santé et de la sécurité au travail [É.-U.])	Consulter la section 2
<b>TSCA</b> : ( <i>Toxic Substance Control Act</i> – Loi réglementant les substances toxiques [É.-U.])	Présentes.
<b>COV</b> : (Composé organique volatil)	3,7 %
<b>CPR</b> : ( <i>Canadian Controlled Products Regulations</i> – Règlements canadiens sur les produits contrôlés)	Ce produit a été classé conformément aux critères de risques des Règlements sur les produits contrôlés.
<b>EINECS</b> : ( <i>European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances</i> – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)	Aucune donnée.
<b>LIS / LES</b> : (Liste intérieure des substances – Liste extérieure des substances)	Présentes
<b>CERCLA</b> : ( <i>Comprehensive Environmental Response Compensation &amp; Liability Act</i> – Loi détaillée sur l'intervention environnementale, l'indemnité et la responsabilité [É.-U.])	Non
<b>LDI</b> : (Liste de divulgation des ingrédients)	Aucune donnée.
<b>Classement NFPA (SIMD)</b> : ( <i>National Fire Protection Association</i> – Association nationale de la protection contre les incendies - Système d'identification des matières dangereuses [É.-U.])	Santé : 2 Inflammabilité : 3 Réactivité : 0 Équipement de protection individuel : B

## SECTION 16 – RENSEIGNEMENTS DIVERS

Aucune donnée.

L'information de cette fiche signalétique est fondée sur les données qui sont à notre portée, et jugée exacte. Cependant, Nu-Calgon Wholesaler Inc. ne peut garantir, de façon tacite ou exprès, l'exactitude de ces données ou les résultats atteints à la suite de l'usage de ces données. Nu-Calgon Wholesaler Inc. ne peut être tenu responsable de toute blessure provenant de l'usage du produit décrit dans cette fiche signalétique.